

DÉCLARATION DES AIDES PUBLIQUES AU TITRE DE LA RÈGLE "DE MINIMIS"⁽¹⁾ *formulaire OS 2*

Je soussigné(e),

agissant en qualité de,

sollicite, au titre du programme d'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, aux opérations sylvicoles en forêt privée, une subvention d'un montant total de € (Euros).

Je déclare sur l'honneur, selon le détail ci-après :

1. avoir bénéficié de versements d'aides publiques au cours des trois années précédant la date de signature de la présente déclaration ;
2. avoir connaissance d'aides déjà décidées devant faire l'objet d'un prochain versement.

Objet de l'aide	Date de décision	Montant de l'aide	En rapport avec le présent projet (O/N)
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à,

le

Signature

(1) Le montant total d'aides publiques répondant à la règle dite "de minimis" octroyées à un même bénéficiaire ne peut excéder un montant de 200.000 € sur une période de trois exercices fiscaux.